



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Dordogne

COMMUNE de
SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 11

En exercice : 11

Qui ont pris part à la délibération : 8

Dont pouvoirs : 2

L'an deux mil vingt quatre, le vingt sept mai, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François AUTEFORT**.

Date de la convocation : 16/05/2024

Date d'affichage : 29/05/2024

Étaient présents : M. Jean-François AUTEFORT, M. Dominique LAPORTE, M. Régis ROBERT, M. Thierry SAULIERE, Mme Anne-Catherine BALLAND, Mme Marie-Noëlle CLAUZURE.

Étaient absents excusés : Mme Anne-Marie CARDON, M. Pierre GALLET, Mme Christèle NEYRAT, Mme Nicole LACHAUD.

Étaient absents non excusés : M. Marcel ALBUCHER.

Procurations : Mme Anne-Marie CARDON en faveur de M. Jean-François AUTEFORT, Mme Nicole LACHAUD en faveur de Mme Anne-Catherine BALLAND.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 6

Secrétaire : M. Régis ROBERT.

MA-DEL-2024-032 OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°2-2024 -AEP

Mr le Maire expose au conseil Municipal le besoin d'effectuer une Décision Modificative du Budget annexe afin de pouvoir provisionner l'état des restes à recouvrer comme le demande la trésorerie de Sarlat la CANEDA

Mr le Maire propose une Décision modificative de transfert de 300 euros du compte 7817 «recette de fonctionnement» vers comptes 6817 « dépense de fonctionnement ».

Intitulé du compte	N° de compte	Valeur
Dotat° aux prov. pour dépréciat° des actifs circulants	6817	+300
Reprises sur prov. pour dépréciat° des actifs circulants	7817	-300

Le Conseil Municipal considère que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget annexe de l'exercice 2024 sont insuffisants, décide de modifier l'inscription comme suit :

Transfert de crédits

Intitulé du compte	N° de compte	Valeur
Dotat° aux prov. pour dépréciat° des actifs circulants	6817	+300
Reprises sur prov. pour dépréciat° des actifs circulants	7817	-300

Certifiée exécutoire après transmission à
la Sous-préfecture de SARLAT et publication
par voie d'affichage le 29/05/2024

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Jean-François AUTEFORT